



attac

L'AVENIR DE LA SÉCURITÉ SOCIALE EST MENACÉ

MOBILISATION GÉNÉRALE

Jeunes, hommes, femmes, étudiants, actifs, chômeurs ou retraités : nous sommes tous concernés.

Non aux contre-réformes néolibérales du gouvernement !

Grandes manifestations unitaires dans toute la France le samedi 5 juin 2004

Pour une assurance maladie solidaire !

Nous disons très clairement que nous n'acceptons pas, tant sur la méthode que sur le fond, le processus de privatisation et de marchandisation de la santé et de l'assurance maladie engagé depuis de nombreuses années et que le gouvernement actuel veut accélérer. Car, en effet, le projet du gouvernement Raffarin est de livrer la Sécurité sociale, un acquis qui date de la Libération, à des entreprises d'assurances privées.

Le danger est simple et clair : seuls ceux qui pourront payer pourront se soigner ! Tous les autres seront exclus. Il suffit de regarder les conséquences de la politique néolibérale menée aux Etats-Unis : 43 millions d'Etats-uniens sont sans couverture sociale (20 % de la population, ce qui représenterait en France 12 millions de personnes) alors que les dépenses de santé y représentent près de 14 % du PIB (contre moins de 10 % en France).

Il est donc vital d'affirmer notre refus d'une telle politique.

Manifester le 5 juin constitue une étape importante de la mobilisation des citoyen-ne-s de notre pays pour refuser le néolibéralisme en matière de santé et d'assurance maladie et y opposer un projet solidaire pour tous les habitants, français et étrangers.

Et si le gouvernement maintient son projet après les manifestations du 5 juin, nous prolongerons notre action par une mobilisation encore plus forte, le plus rapidement possible, pour bloquer le processus d'adoption de la loi que concocte actuellement le gouvernement.

De plus, nous affirmons qu'une politique alternative de santé et d'assurance maladie est possible, qu'elle peut être financée, et qu'elle est indispensable.

- Nous sommes pour le passage d'un système de soins à un système de santé

Le gouvernement veut développer une médecine curative organisée de plus en plus sur une logique de profits marchands.

Nous refusons, sous couvert d'un médecin référent, la constitution de deux filières de soins, l'une pour ceux qui sont obligés de s'y soumettre, l'autre pour ceux qui peuvent payer les honoraires libres.

Nous voulons une médecine, préventive, curative et sociale, organisée autour de la volonté générale des assurés sociaux.

Nous exigeons un véritable système de santé basé sur la prise en charge globale de tous.

Nous voulons une politique de santé qui lutte vraiment contre les nouvelles épidémies (cancer, allergie, diabète, obésité, maladies mentales...) en agissant sur leurs causes environnementales (pollutions, substances chimiques, malbouffe, précarité, stress...).

Nous refusons l'existence de sociétés cotées en Bourse (assurances et cliniques) dans le système de santé et d'assurance maladie.

Nous exigeons un pôle public de recherche de médicaments pour l'orienter vers les besoins sociaux (maladies orphelines et négligées entre autres) et non vers le profit.

Ne pas jeter sur la voie publique

Pour rejoindre Attac :

66-72, rue Marceau, 93100 Montreuil-sous-Bois

Tél. : 01-41-58-17-40 - Fax : 01-43-63-84-62

Courriel : attacr@attac.org - Internet : www.france.attac.org

- Nous sommes pour le remboursement à 100 % des soins utiles et nécessaires

Aujourd'hui, le gouvernement veut baisser les remboursements de l'assurance maladie obligatoire (forfait hospitalier, déremboursement des médicaments, franchise d'un euro à chaque consultation, etc.).

Nous voulons aller encore plus loin que le système d'assurance maladie d'Alsace-Moselle qui déjà aujourd'hui rembourse à 100 % les frais hospitaliers et à 90 % des frais de médecine de ville et de médicaments (pour une cotisation additionnelle de 1,7 % du salaire déplafonné) tout en organisant une médecine préventive, curative et sociale.

Nous exigeons cette mesure comme base d'appui d'une solidarité sociale généralisée.

- Nous sommes pour une véritable démocratie sanitaire

Le gouvernement veut installer une « gouvernance » formée d'experts et de responsables nommés largement soumis aux lobbies des grands groupes d'assurances privées et pharmaceutiques.

Nous voulons une sécurité sociale gérée par des représentants élus des assurés sociaux travaillant dans le cadre d'une politique d'orientation déterminée par le Parlement.

Dans le cadre des représentants élus, une place (à déterminer) doit être accordée au mouvement associatif (associations de malades, d'usagers de la Sécu).

- Nous sommes pour un financement solidaire

Depuis 20 ans, les gouvernements ont accepté la baisse de la part des salaires et des cotisations sociales dans la richesse nationale produite (PIB). Elle a diminué de plus de 10% alors que les profits ont augmenté d'autant et les que investissements stagnaient. Cela correspond aujourd'hui à un manque de plus de 150 milliards d'euros pour les salaires et cotisations sociales.

Nous pouvons revenir à un équilibre financier de la Sécurité sociale. Les méthodes pour y parvenir sont multiples et doivent être débattus entre les assurés sociaux : élargissement de l'assiette des cotisations patronales, augmentation des cotisations patronales, taxe sur la valeur ajoutée ou sur les flux financiers, etc. Nous exigeons également la fin de toutes les exonérations sociales accordées aux entreprises.

Organisez-vous en comités de défense de la santé et de la sécurité sociale !

Participez aux états généraux de la santé et de l'assurance maladie !

Mobilisez-vous et mobilisez autour de vous pour assurer le succès des grandes manifestations unitaires du 5 juin. Seul le refus massif des citoyens contre le néolibéralisme en matière de santé et d'assurance maladie peut faire plier le gouvernement.

Bulletin d'adhésion 2004 à Attac

à retourner à Attac, Service adhésions, 60646 Chantilly cedex

NOM (en capitales) _____ PRENOM _____
 Homme Femme _____ Date de naissance _____
Profession _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____ Pays _____
Téléphone fixe _____ Mobile _____
Adresse électronique _____

J'adhère à Attac et verse pour l'année civile 2004 un montant de :
(tranches de revenu mensuel)

- 0 à 900 € 17 €
- 900 à 1600 € 36 €
- 1600 à 2300 € 43 €
- 2300 à 3000 € 50 €
- delà de 3000 € 59 €

je verse en plus un don de... €

J'effectue le règlement par :

- chèque bancaire ou postal
- carte bancaire n°: _____

date d'expiration _____

signature : _____ date : _____

- Je ne souhaite pas m'abonner à Lignes d'Attac et déduis la somme de 8 € du montant de mon adhésion
- Je souhaite que ces renseignements restent confidentiels et ne soient pas communiqués au comité d'Attac de ma ville, région ou pays.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.